

ILLUSTRATIONS EUROPÉIENNES.

TROISIÈME REGISTRE

DE

LIVRE D'OR DE LA NOBLESSE

PUBLIÉ PAR

M. LE MARQUIS DE MAGNY,

CHAMBRELLAN INTIME (*cameriero segreto*) DU VEC PAPE GRÉGOIRE XVI ET DE S. S. LE PAPE RÉGNANT PIE IX,
COMMANDEUR ET CHEVALIER DE PLUSIEURS ORDRES, MEMBRE DES ACADÉMIES ROYALES DES SCIENCES ET LETTRES DE FLORENCE, D'ANVERS, ETC.; JUGE D'ARMES GÉNÉRALISTE
DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM (MALTE) POUR LE ROYAUME DE FRANCE; SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DU *Collège héraldique*.

BIBLIOTHEQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY



AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU COLLÈGE HÉRALDIQUE,
RUE DES MOULINS, 10, PRÈS DU PASSAGE CHOISEUL.

PARIS. — 1846.

DE HÉDOUVILLE,

ILE-DE-FRANCE, PICARDIE, CHAMPAGNE.

COMTES DE HÉDOUVILLE, VICOMTES DE Merval, DE SERVAL ET DE BARBONVAL, SEIGNEURS DE SANDRICOURT, FRÉMECOURT, GLANES, REVILLON, BRAY, BIÈVRES, SAINTE-CROIX ET AUTRES LIEUX. PAIRS DE FRANCE.

ARMES : *D'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'argent, lampassé de gueules.*—SUPPORTS : *Deux lions.* COURONNE : *de Comte.* — DEVISE : *Totum pro Deo et Rege.*



ETTE ancienne et illustre maison de HÉDOUVILLE tire son origine de la partie du Vexin-français qui est voisine de la Picardie. Elle a reçu son nom de la seigneurie de Hédouville,¹ située entre Chambly et Pontoise, aujourd'hui département de Seine-et-Oise.

Connue dans l'histoire et déjà puissante au XII^e siècle, cette maison a reçu un grand lustre, au commencement du siècle suivant, de la participation de Jean de HÉDOUVILLE à la croisade de Philippe-Auguste, ce qui a motivé l'admission de ses armoiries à la salle des Croisades du Musée de Versailles.

On peut juger du rang qu'elle occupait, au moyen-âge, dans la noblesse, par le récit du célèbre pas-d'armes tenu, le 16 septembre 1493, devant le château de Sandricourt, près Pontoise, appartenant à Louis de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Hédouville et de Sandricourt, conseiller et chambellan du Roi, gouverneur d'Angers et bailli d'épée du pays de Caux. Nous parlerons ci-après avec plus de détail de ce tournoi auquel prirent part Louis de HÉDOUVILLE et Jean de HÉDOUVILLE, son frère, avec tout ce que la chevalerie française comptait à cette époque de plus noble et de plus distingué.

La famille de HÉDOUVILLE, qui a formé, comme on le verra plus loin, plusieurs branches en Picardie et en Champagne, a possédé, dans ces provinces, des seigneuries nombreuses et considérables, parmi lesquelles il nous suffira de citer, outre les terres de Hédouville et de Sandricourt dont cette famille a souvent pris les noms et nommées plus haut, celles de Frémecourt, Saint-Lubin, Courdimanche, Salincourt, Septfontaines, La Houssaye *alias* Houssay-le-Farci, Revillon, Glanes, Minecourt, Merval, Serval, Barbonval, Godart, Bray, Bièvres, Cernat, Saint-Martin et Sainte-Croix, Tannières, La Lobbe.

Ses alliances principales sont avec les maisons de Hangest, de Fosseux, d'Havrincourt, de France, de Lullin, de Brillac, de Rouvroy de Saint-Simon, de Boulainvilliers, de Tristan, de Dillon, de la Bretonnière, de Cormery, de Condé, de Mutigny, de Creil, de Crécy, de Vallonce, de Salenove, de Gresle de Dormeson, de Flavigny, de la Mer, de Fariaux de Maulde, de Courbon, Canelle de la Lobbe.

¹ Le nom de cette seigneurie est quelquefois écrit EDOUVILLE et ESDOUVILLE.

Si l'on résume les illustrations de la maison de HÉDOUVILLE dans ses diverses branches, on trouve qu'elle a produit un *chevalier croisé* au commencement du XIII^e siècle, plusieurs capitaines de cinquante lances des ordonnances du Roi, un gouverneur d'Angers, un bailli d'épée du pays de Caux, plusieurs chambellans et maîtres-d'hôtel du Roi, un gouverneur pour le duc d'Orléans du comté d'Asti en Piémont, des chevaliers de l'ordre du Roi. Dans les temps modernes, plusieurs de ses membres ont servi avec une grande distinction dans l'armée et dans la diplomatie, entre autres, en 1572, Louis de HÉDOUVILLE, mestre de camp de dix compagnies françaises, et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi; en 1603, Théodore de HÉDOUVILLE, maître-d'hôtel ordinaire du Roi, capitaine d'une compagnie de cheval-légers de la garde, mestre de camp appointé; Joseph de HÉDOUVILLE, mort maréchal de camp en 1820; Gabriel-Marie-Théodore-Joseph, comte de HÉDOUVILLE, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, ambassadeur de France près S. M. l'Empereur de Russie, décédé en 1825; Théodore-Charles-Joseph, comte de Hédouville, frère du précédent, ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique, envoyé extraordinaire du Roi en Pologne, décédé en 1846. Elle peut citer aussi des représentants dans les ordres de Malte et de Saint-Louis. Elle a été confirmée dans sa noblesse d'ancienne extraction par ordonnance de M. de Caumartin, intendant de Champagne, au mois de février 1668, et a eu depuis occasion de justifier de ses titres pour l'admission dans l'ordre de Malte et à la maison royale de Saint-Cyr.

Le premier seigneur de Hédouville dont le nom se rencontre dans les documents historiques, est :

PREMIER DEGRÉ.

I. Ives de HÉDOUVILLE, cité dans l'Histoire de la maison de Montmorency comme vivant en l'année 1179. On le croit père de :

DEUXIÈME DEGRÉ.

II. Jean de HÉDOUVILLE, 1^{er} du nom, chevalier, qui prit part à la croisade de Philippe-Auguste. Matthieu de Montmorency, connétable de France, donna à Paris, au mois de mars 1219, une charte dont l'original, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale, est revêtu de son sceau en cire jaune, sur lequel on voit d'un côté son image équestre, et, de l'autre, l'empreinte de ses armoiries. Par cet acte, le connétable déclare qu'il a fait vœu de verser son sang pour la défense des lieux saints, mais que, la volonté de son cher seigneur Philippe-Auguste, Roi de France, ne lui permettant pas de s'éloigner, il envoie à sa place à la Terre-Sainte, à ses frais et dépens, ses chers seigneurs Raoul de Mareuil, son parent et son chargé de pouvoir spécial, Jean de Villers, Robert d'Hervilly, Guillaume de Milly, Raoul de Vitry, Jean de HÉDOUVILLE, Guillaume de Prosy, Henri de Vandeuil, Gauthier de Béthizy et Guillaume de Saveuse, tous chevaliers, avec les écuyers et hommes d'armes de leur suite. C'est cette charte qui a motivé, comme nous l'avons dit, l'admission des armoiries de HÉDOUVILLE dans la salle des Croisades du Musée de Versailles. (Voy. cinquième croisade, n^o 159.) Jean de HÉDOUVILLE eut pour fils :

TROISIÈME DEGRÉ.

III. Wast de HÉDOUVILLE, I^r du nom, chevalier, seigneur de Hédouville, qui vivait en 1225, et qui épousa damoiselle Agnès de HANGEST, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de la Picardie.

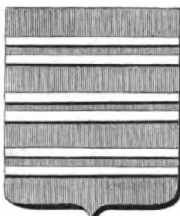


Armes de HANGEST : *D'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or.*

De ce mariage est issu :

QUATRIÈME DEGRÉ.

IV. Mathieu de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Hédouville, marié à damoiselle Anne de FOSSEUX, et vivant en 1287.



Les armes de FOSSEUX sont : *De gueules, à trois jumelles d'argent.*

Il eut de ce mariage :

CINQUIÈME DEGRÉ.

V. Jacques de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Hédouville, qui épousa, en 1330, damoiselle Jeanne *alias* Marie d'HAVRINCOURT.



Les armes de d'HAVRINCOURT sont : *De sinople, au lion léopardé d'or.*

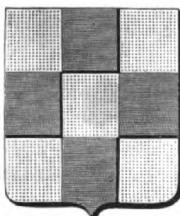
Ils eurent pour fils :

SIXIÈME DEGRÉ.

VI. Wast de HÉDOUVILLE, II^r du nom, chevalier, seigneur de Hédouville, marié, en 1356, à damoiselle Marguerite de FRANCE, et père de :

SEPTIÈME DEGRÉ.

VII. Roland de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Hédouville, marié, en 1384, à damoiselle Geneviève de LULLIN.

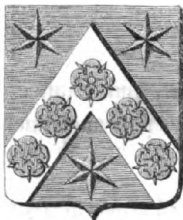


Armes de LULLIN : *Cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.*

De ce mariage il eut :

HUITIÈME DEGRÉ.

VIII. Philippe de HÉDOUVILLE, I^r du nom, chevalier, seigneur de Hédouville, Saint-Lubin,



Sandricourt, Courdimanche, Salincourt, Septfontaines, La Houssaye et autres lieux, marié en 1430, suivant le Père Anselme, à damoiselle Huguette de BRILLAC.

Les armes de BRILLAC sont : *D'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, et accompagné de trois molettes d'or.*

De ce mariage sont nés trois fils, savoir :

- 1^o Louis de HÉDOUVILLE, 1^{er} du nom, chevalier, seigneur de Hédouville, Sandricourt, Courdimanche, La Houssaye et autres lieux, conseiller et chambellan de Louis XII, bailli d'épée du pays de Caux, capitaine de quarante lances fournies des ordonnances du Roi, qui épousa en 1475 damoiselle Françoise de ROUVROY DE SAINT-SIMON, laquelle, suivant l'historien Le Carpentier, était fille de messire Jean de Rouvroy de Saint-Simon et de dame Marguerite de la Trémoille. C'est lui qui fit célébrer, à ses frais, le fameux pas-d'armes de Sandricourt, dont nous avons déjà parlé, et qui fut donné, le 16 septembre 1493, devant son château de Sandricourt, aux confins du Vexin-français et du Beauvaisis. Ce tournoi, cité par le P. Anselme et par Vulson de la Colombière, est décrit avec plus de détails dans un ouvrage spécial conservé parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale et qui a pour titre : *Armes et exercices militaires faits et accomplis au château de Sandricourt, le 16 septembre 1493, décrits par Orléans, hérault de Monseigneur le duc d'Orléans*. Le pas-d'armes ou emprise fut soutenu par dix chevaliers dont les écus blasonnés étaient attachés aux piliers de la principale porte du château, et tous ceux qui voulurent y combattre durent, au préalable, envoyer leurs armes et leurs preuves de quatre quartiers de noblesse tant paternels que maternels. La plus haute noblesse de France prit part à cette fête chevaleresque. Louis de HÉDOUVILLE et Jean de HÉDOUVILLE, seigneur de Frémecourt, son frère, furent au nombre des tenants; les autres étaient Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, Bernardin de Clermont, vicomte de Tallart, Jean, seigneur de Comicau, Georges de Sully, gouverneur de Coucy, Pierre d'Orgemont, seigneur de Méry, Jacques de Tinteville, grand-veneur du duc d'Orléans, Damp Jean, chef de guerre, et Jean de Saint-Soudain, écuyer. Parmi les chevaliers qui entrèrent en lice on trouve les noms de Coligny, de Monsures, de Saint-Amadour, de Rochefort, de la Roque, de Sully, de Théligny, de Saulx, de Valois, de Moy, de Salenove, de Beaumont, de Sassenage, de Senlis, de Vignolles, de Lantillac, de Méry et de beaucoup d'autres des premières maisons de France. Les juges du tournoi étaient MM. de la Rocheguyon, de Montmorency, du Belloy, de Villiers, et les baillis de Gisors et de Genlis. Au nombre des dames qui y assistaient, on remarque mesdames de Montmorency, de Fosseux, de Monsures, du Belloy, de Frouville, de Thun, et la dame du lieu Françoise de Saint-Simon, femme de Louis de HÉDOUVILLE, seigneur de Hédouville et de Sandricourt.¹ Louis de HÉDOUVILLE figure dans divers titres des 23 janvier 1498, 15 avril, 18 octobre 1499 et 23 octobre 1500. Il prit une part glorieuse aux campagnes d'Italie sous Louis XII. En 1513, ce prince, vivement affligé de la perte du Milanais qu'il attribuait à ses généraux, leur avait défendu, sous des peines sévères, de se présenter à sa cour. Louis de HÉDOUVILLE osa braver cette défense. Il vint trouver le Roi à Blois, l'aborda au moment où il se promenait avec la Reine dans le parc, et lui remontra que les malheurs de cette guerre devaient retomber sur les trésoriers et les fournisseurs qui avaient retenu la solde et les vivres des troupes. Le Roi convaincu fit punir quelques-uns des vrais coupables, et rendit sa faveur à ses généraux. Louis de HÉDOUVILLE avait le droit de faire ces représentations au Roi de France, car il s'était montré avec la Trémoille, Bayard, la Palisse, Duras et Lafayette, au nombre des plus braves et des plus habiles capitaines de l'armée d'Italie. Indigné de la conduite du marquis de Mantoue qui commandait en chef les troupes françaises et

¹ La plus grande magnificence présida à ces nobles jeux; on varia pour chaque journée les vêtements, les armes, les chevaux; les dames étaient si richement parées, qu'elles donnaient courage, dit le narrateur, à faire quelque chose pour l'amour d'elles. On trouvait dans la forêt voisine des maîtres d'hôtel, distribuant à tous venants « force confitures et épiceries, avec de l'hypocras blanc et clair, et des sirops violats. » Le sire de Nesle et Guillaume de Lisle, seigneur de Marivau, étaient au nombre de ces maîtres d'hôtel.

qui avait laissé périr, faute de secours, les prisonniers enfermés dans le château de Rocca-Evandra, il lui avait reproché en face, en plein conseil, sa trahison, et l'avait appelé en champ clos ; et lorsqu'un peu plus tard les Français furent obligés de se retirer devant Gonzalve de Cordoue, ce fut Louis de HÉDOUVILLE qui à la tête de sa compagnie, appelée la compagnie de Sandricourt, protégea la retraite de l'armée au passage du Garigliano (Voy. *les Histoires de France de Daniel, de Vély et d'Anquetil*). Louis de HÉDOUVILLE et Françoise de Saint-Simon, sa femme, fondèrent le couvent des Minimes d'Amiens en 1498, fondation que le Roi Louis XII approuva par lettres du mois d'octobre 1500. Ils étaient morts l'un et l'autre avant le 7 octobre 1522, époque à laquelle Jean de Rouvroy de Saint-Simon réclamait l'exécution du testament de Françoise de Rouvroy de Saint-Simon, décédée veuve de Louis de HÉDOUVILLE. Ils ne laissèrent point d'enfants, et après leur mort la terre de Hédouville passa dans la maison de Saint-Simon, qui ajouta à son nom le surnom de Hédouville, comme le prouve un acte du 26 juin 1593, où figure Jean de Saint-Simon, seigneur de Hédouville, commandant du château de Gisors, lequel acte est signé *Saint-Simon-Hédouville* ;

2° Jean, dont l'article suit ;

3° Philippe de HÉDOUVILLE, II° du nom, seigneur de Sandricourt, d'abord écuyer et premier maître-d'hôtel du duc d'Orléans, puis conseiller du même prince et son lieutenant-général ou lieutenant-gouverneur pour le comté d'Ast ou d'Asti en Piémont, lequel appartenait au duc comme ayant fait partie de la dot de Valentine de Milan. On voit par l'acte suivant, du 1^{er} septembre 1439, que Philippe de HÉDOUVILLE se maria à cette époque et que le duc d'Orléans lui fit un don à l'occasion de son mariage. « Je Phle. de Hédouville, escuier » et premier maistre d'ostel de monseigneur le duc d'Orléans et de Milan, etc., confesse avoir eu et receu... » la somme de cent cinquante escus d'or pour don à moy fait par mon dit seigneur le duc sur ce qui me peut » estre deu à cause de mon mariage... Tesmoing mon seing manuel cy mis ce premier jour de septembre » l'an mil CCCC cinquante-neuf. P. DE HÉDOUVILLE » (Original aux archives du Collège Héraldique). Deux actes des 26 mars et 17 août 1480, datés d'Asti et revêtu de sa signature, attestent qu'il exerçait alors les fonctions de conseiller et de lieutenant-gouverneur ou de lieutenant-général du duc d'Orléans dans ce comté. Ces actes, rédigés en latin, commencent ainsi : « *Philippus de Hedouville, dominus de Sandricourt, ducalis consiliarius et locumtenens generalis in patriâ et toto dominio Astensi.* » Ils ont pour objet d'ordonner au trésorier du duc de payer à Georges de Montafia, capitaine du vieux château d'Asti et à Nicolas Astesan, châtelain de la forteresse de Monteremerio, leurs gages et ceux de leurs hommes d'armes (Originaux, mêmes archives).

NOTA. Un Charles de HÉDOUVILLE, écuyer, seigneur de la Houssaye ou de Houssay-le-Farci dont les généalogistes n'ont point nommé le père, mais que nous croyons quatrième fils de Philippe de Hédouville, 1^{er} du nom, et de Huguette de Brillac, épousa vers 1459 damoiselle Catherine de BOULAINVILLIERS, de laquelle il ne laissa qu'une fille unique, Françoise de HÉDOUVILLE, mariée, le 31 mai 1479, à Jean de TRISTAN, écuyer.

NEUVIÈME DEGRÉ.



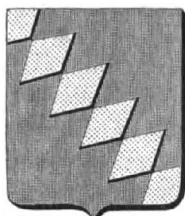
IX. Jean de HÉDOUVILLE, II° du nom, chevalier, seigneur de Frémecourt, qui fut, avec Louis de Hédouville, son frère, au nombre des tenants du pas-d'armes de Sandricourt, en 1493, s'était marié, en 1478, à damoiselle Charlotte de DILLON.

Les armes de DILLON sont : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles du même.*

Il eut de ce mariage :

DIXIÈME DEGRÉ.

X. Louis de HÉDOUVILLE, II^e du nom, chevalier, seigneur de Frémecourt et Damachelieu, marié, en 1504, à damoiselle Jeanne de la BRETONNIÈRE, comme il appert par le procès-verbal d'enquête dressé, le 12 juin 1602, pour l'admission dans l'ordre de Malte de Jacques de Hédouville, son arrière-petit-fils.



ARMES de LA BRETONNIÈRE : *De gueules, à la bande fuselée d'or de cinq pièces.*

Il laissa de ce mariage :

ONZIÈME DEGRÉ.

XI. Jean de HÉDOUVILLE, III^e du nom, chevalier, homme d'armes des ordonnances du Roi, seigneur de Frémecourt en Vexin, de Revillon près Laon, et de Glanes en Champagne, s'établit dans cette dernière province, et épousa, le 15 avril 1540, damoiselle Suzanne de CORMERY, de la maison de Maurienne.



ARMES de CORMERY : *De gueules, à une croix d'argent, cantonnée au 1 d'une fleur de lis du même.*

Il mourut en 1552, laissant de ce mariage :

- 1^o Louis, dont l'article suit;
- 2^o Catherine de HÉDOUVILLE, mariée à Louis de CONDÉ.

DOUZIÈME DEGRÉ.

XII. Louis de HÉDOUVILLE, III^e du nom, chevalier, seigneur de Glanes, Merval, Revillon, Minecourt et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, mestre de camp de dix compagnies françaises, est cité dans les Mémoires de Sully et dans les historiens du temps, comme un des seigneurs de Champagne les plus dévoués à la cause de Henri IV. Il épousa, le 26 septembre 1572, damoiselle Isabelle de MUTIGNY, et décéda le 26 avril 1590, comme on le voyait par l'inscription placée sur son tombeau dans l'église de Saint-Pierre-le-Vieil, à Reims, et dont une copie, délivrée le 5 février 1662, est en la possession de la famille. Louis de HÉDOUVILLE laissa de son mariage :

- 1^o François, qui suit;
- 2^o Jacques de HÉDOUVILLE, reçu chevalier de Malte en 1602, sur preuves de noblesse dont le mémoire est aux archives de la famille.

XIII. François de HÉDOUVILLE, chevalier, vicomte de Serval, Barbonval et Merval, seigneur de Revillon, Godart et autres lieux, chevalier de l'ordre du Roi, suivant commission du 3 décembre 1602, capitaine commandant d'une compagnie de cheveu-légers en 1639, fut pourvu d'une charge de conseiller maître-d'hôtel ordinaire du Roi, par brevet du 14 juillet 1641, et élevé ensuite au grade de mestre de camp appointé d'un régiment de gens de pied. Il avait épousé, le 7 octobre 1603, damoiselle Nicole de CREIL, et mourut avant l'année 1644, laissant de ce mariage les enfants ci-après, tous nommés dans l'acte de partage noble de sa succession, fait entre eux le 19 novembre 1644, savoir :

- 1^o Théodore, dont l'article suit;

- 2° Catherine de HÉDOUVILLE, qui épousa Eustache d'ALOIS ;
 3° Elisabeth de HÉDOUVILLE, mariée à François de CRÉCY, seigneur de Pargnan ;
 4° Louis de HÉDOUVILLE, mort sans postérité ;
 5° Michel de HÉDOUVILLE, chevalier, marié à damoiselle Eléonore de VALLONCE, de laquelle il eut :
 A. François-Gaston de HÉDOUVILLE ;
 B. Eléonore de HÉDOUVILLE ;
 C. Louise de HÉDOUVILLE ;
 D. Michel de HÉDOUVILLE ;
 E. Marie-Anne de HÉDOUVILLE ;
 6° Ferdinand de HÉDOUVILLE, chevalier, vicomte de Merval, marié, le 26 juin 1647, à damoiselle Anne de SALENOYE, et qui a été la tige des vicomtes de Merval, représentés au siècle dernier par Charles-François de HÉDOUVILLE, vicomte de Merval, marié à damoiselle Marie-Françoise de HÉDOUVILLE, de la branche de Sainte-Croix, dont il a eu : Théodore-André de HÉDOUVILLE, vicomte de Merval, né le 4 août 1761, ancien page de madame la comtesse de Provence, femme de MONSIEUR, depuis Louis XVIII, chef d'escadron aux dragons de Noailles, chevalier de Saint-Louis, mort sans avoir été marié le 28 août 1841 ;
 7° Anne de HÉDOUVILLE ;
 8° Marie de HÉDOUVILLE.

QUATORZIÈME DEGRÉ.

XIV. Théodore de HÉDOUVILLE, I^r du nom, chevalier, seigneur de Revillon, Bray, Bièvres, Cernat et autres lieux, chevalier des ordres du Roi, maître-d'hôtel ordinaire de Sa Majesté.



capitaine d'une compagnie de cheveu-légers de sa garde, épousa, le 8 mai 1651, damoiselle Marie de GRESLE OU LE GRESLE DE DORMESON.

Les armes de GRESLE DE DORMESON sont : *D'azur, à trois fasces ondées d'argent, accompagnées en chef de deux molettes. et en pointe d'une pensée, le tout du même.*

Il eut de ce mariage :

QUINZIÈME DEGRÉ.

XV. Théodore de HÉDOUVILLE, II^e du nom, chevalier, seigneur de Revillon, Bray, Bièvres et autres lieux, capitaine au régiment d'Agenois, lieutenant des maréchaux de France, conseiller d'honneur au siège présidial de Laon, chevalier de l'ordre de Saint-



Louis. Il épousa, par contrat du 27 novembre 1685, damoiselle Marie-Suzanne de LA MER.

Les armes de LA MER sont : *D'azur, à trois fasces d'argent ondées ; écartelé : d'azur, à un dauphin d'or couronné du même, et un chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'argent.*

De ce mariage sont issus :

- 1° Charles-François, qui suit ;
 2° César-Antoine, auteur de la branche des seigneurs de Sainte-Croix, rapportée en second lieu, après la postérité de son frère ;
 3° Louise de HÉDOUVILLE, mariée à Théodore, comte de FLAVIGNY ;
 4° Remi de HÉDOUVILLE, prieur de Vermandois ;
 5° François de HÉDOUVILLE, chanoine de Laon ;

6° Théodore-François de HÉDOUVILLE, marié à demoiselle Françoise-Michelle HOURLIER DE CRÉQUIS, dont il n'a eu qu'une fille ;

Marie-Clermonde de HÉDOUVILLE, mariée à Joseph, baron de FLAVIGNY, dont elle a eu Sophie-Marie de Flavigny, qui épousa César-Marie-Antoine de HÉDOUVILLE, son cousin.

SEIZIÈME DEGRÉ.

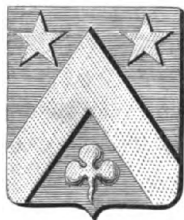
XVI. Charles-François de HÉDOUVILLE, chevalier, vicomte de Barbonval¹, seigneur de Bièvres, Bray et autres lieux, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, né le 1^{er} juillet 1690, épousa, le 29 décembre 1725, demoiselle Anne-Gabrielle de LA MER, sa cousine-germaine, et laissa de ce mariage :

1° Théodore-Gabriel, qui suit ;

2° César-Marie-Antoine de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Saint-Martin, brigadier des gardes-du-corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, marié à Sophie-Marie de FLAVIGNY, sa cousine.

DIX-SEPTIÈME DEGRÉ.

XVII. Théodore-Gabriel de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Bièvres, Bray et autres lieux, né le 19 juillet 1723, colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédé le 1^{er} janvier 1775, avait épousé, le 19 juillet 1754, demoiselle Marie-Sophie-Josèphe-Félicité, vicomtesse de FARIAUX DE MAULDE, laquelle était sœur de Scholastique-Josèphe de Fariaux de Maulde, femme de Théodore-Marie-César-François de Hédouville, de la branche de Sainte-Croix (voir ci-après).



Les armes de FARIAUX DE MAULDE sont : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un trèfle, le tout du même.*

De ce mariage sont issus :

1° Louis-Théodore-Bazile, dont l'article suit ;

2° Sophie-Antoinette de HÉDOUVILLE, née le 15 août 1764, reçue à la maison royale de Saint-Cyr sur preuves de noblesse, et décédée en 1823.

DIX-HUITIÈME DEGRÉ.

XVIII. Louis-Théodore-Bazile de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Bièvres, Tannières, La Lobbe et autres lieux, né le 17 juin 1765, capitaine d'artillerie, volontaire aux chasseurs nobles de l'armée de Condé, 9^e compagnie, chevalier de Saint-Louis, mort, le 14 avril 1796, des blessures qu'il reçut au combat de Berckem, avait épousé, le 24 septembre 1787, demoiselle Jeanne Elisabeth CANELLE DE LA LOBBE.

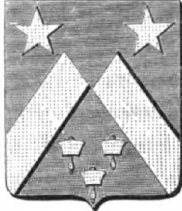
De ce mariage est issu :

DIX-NEUVIÈME DEGRÉ.

XIX. Charles-Louis-Théodore de HÉDOUVILLE, chevalier, né le 14 juin 1794, donataire et substitué au titre du comte Théodore-Charles-Joseph de HÉDOUVILLE, son cousin, qui l'a appelé à partager son héritage aux termes d'un testament, en date du 4 novembre 1843 (voir ci-après) ; capitaine au corps royal d'état-major, chevalier de la Légion-d'Honneur et de

¹ Ainsi qualifié dans un titre du 27 juillet 1782, dont l'original est en la possession de la famille.

l'ordre de l'Immaculée-Conception de la très-sainte Vierge, ou de Charles III d'Espagne. Il a épousé, le 10 octobre 1827, demoiselle Louise-Alexandrine CANELLE DE LA LOBBE, sa cousine-germaine.



Les armes de CANELLE DE LA LOBBE sont : *D'azur, au chevron d'or brisé, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe de trois maillets, 2 et 1, le tout du même. Une branche de cette famille ajoutait à ses armoiries : un chef d'argent, chargé de trois pommes de pin de sinople.*

De ce mariage sont issus :

- 1° Théodore-Alexandre-Jean-Marie de HÉDOUVILLE, né le 23 juillet 1828 ;
- 2° Charles-Marie-Théodore-Louis de HÉDOUVILLE, né le 28 février 1830.

BRANCHE DE SAINTE-CROIX.

SEIZIÈME DEGRÉ.

XVI. César-Antoine de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Sainte-Croix, second fils de Théodore de Hédouville, II^e du nom, et de Marie-Suzanne de la Mer, né le 13 juillet 1689, épousa, le 17 octobre 1720, demoiselle Françoise CHANTREAU DE LA TOUR.



Armes de CHANTREAU DE LA TOUR : *D'azur, au chef d'or, chargé de trois molettes de gueules.*

De ce mariage sont issus :

- 1° Théodore-Marie-César-François, dont l'article suit ;
- 2° Marie-Françoise de HÉDOUVILLE, née le 23 mars 1731, mariée à Charles-François de HÉDOUVILLE, vicomte de Merval (Voy. ci-dessus).

DIX-SEPTIÈME DEGRÉ.

XVII. Théodore-Marie-César-François de HÉDOUVILLE, chevalier, seigneur de Sainte-Croix, né le 22 juillet 1721, colonel commandant la place de Laon, chevalier de la Légion-d'Honneur, décédé le 27 janvier 1807, avait épousé, le 10 décembre 1753, demoiselle Scholastique-Josèphe, vicomtesse de FARIAUX DE MAULDE.

Armes de FARIAUX DE MAULDE : comme ci-dessus.

De ce mariage il eut :

- 1° Gabriel-Marie-Joseph-Théodore, dont l'article suit ;
- 2° Théodore-Charles-Joseph, comte de HÉDOUVILLE, né le 11 avril 1769, élevé à l'école militaire de Brienne avec Napoléon, et successivement colonel d'infanterie, ministre plénipotentiaire près la Confédération Germanique; commissaire du Roi en Pologne, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Lazare et des ordres de Bade. Il est décédé sans postérité le 18 janvier 1846, après avoir, par un testament du 4 novembre 1843, institué pour héritier de ses titres et papiers de famille M. Charles-Louis-Théodore de Hédouville, son cousin.

DIX-HUITIÈME DEGRÉ.

XVIII. Gabriel-Marie-Joseph-Théodore de HÉDOUVILLE, comte de Hédouville, né le 27 juil-

let 1755, d'abord page de la Reine, puis sous-lieutenant aux dragons du Languedoc en 1773, et lieutenant au même régiment en 1788, passa successivement, après la Révolution, par les grades de capitaine-adjoint aux adjudants-généraux, et d'adjudant-général lieutenant-colonel en 1792. Sa conduite distinguée à la bataille de Valmy, le 19 septembre de la même année, lui valut celui d'adjudant-général-colonel. Devenu général de brigade le 8 mars 1793, et chef de l'état-major général de l'armée de la Moselle, sous le général Hoche, il s'empara de Poperingue et de Wlœmertingen le 6 septembre, et se signala par plusieurs autres actions d'éclat ; mais sa valeur ne put le mettre à l'abri du décret qui excluait les nobles des emplois civils et militaires. Après une captivité de neuf mois à l'Abbaye, sous la Terreur, il fut réintégré dans les cadres de l'armée et nommé général de division le 12 juin 1795. Il commanda en chef l'armée des côtes de Cherbourg, et après avoir exécuté à Saint-Domingue, en 1797, une mission que la pénurie des ressources mises à sa disposition rendit infructueuse, il rentra en France en 1799, et, en qualité de commandant des départements de l'Ouest, il effectua, en 1799, la pacification de la Vendée, et fut assez heureux pour mériter à la fois la reconnaissance des Vendéens et les faveurs de la République. Créé inspecteur-général d'infanterie en 1801, il fut nommé la même année au poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Russie, où il séjourna jusqu'au mois de juillet 1804. De retour en France, il fut successivement grand-officier de la Légion-d'Honneur, sénateur en 1805, ambassadeur extraordinaire près du prince de Lucques et de Piombino, gouverneur de Lintz, premier chambellan de Jérôme Napoléon, commandant de la place de Bayonne. Le 10 juin 1814, il fut créé pair de France par Louis XVIII, et après s'être abstenu de toutes fonctions politiques pendant les Cent-Jours, il revint siéger à la chambre des pairs au second retour du Roi. Des lettres royales, entérinées le 2 mai 1818 à la cour royale de Paris, attachèrent héréditairement à sa pairie le titre de comte. Le comte de HÉDOUVILLE était grand-officier de la Légion-d'Honneur, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de Saint-Lazare, grand-croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, et chevalier des ordres de Marie-Thérèse d'Autriche, de Saint-Wladimir de Russie, du Lion de Bavière et de l'Aigle-Noir de Prusse.



Il est décédé le 31 mars 1825, laissant de son mariage avec demoiselle Charlotte-Ernestine, marquise de COURBON, deux fils, savoir :

Les armes de COURBON sont : *D'azur, à trois fermes d'or, posés 2 et 1, l'ardillon en pal.*

1° Charles-Théodore-Ernest, qui suit ;

2° Hippolyte-Marie-Théodore, vicomte de HÉDOUVILLE, né en 1810, capitaine au corps royal d'état-major, chevalier de la Légion-d'Honneur, marié, en 1846, à demoiselle N... de SAINT-SIMON.

DIX-NEUVIÈME DEGRÉ.

XIX. Charles-Théodore-Ernest, comte de HÉDOUVILLE, pair de France, né en 1808, a succédé à la pairie à la mort de son père, en 1825. Il a épousé, le 28 janvier 1845, demoiselle Fanny SANSOM.